

**EAUX CC TCO BR**

RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE CA TERRITOIRE DE LA COTE OUEST

Numéro SIRET : 24974010100079

POSTE COMPTABLE : 104001 SGC LE PORT

**Compte financier unique (M49)**

**Service public local**

BUDGET ANNEXE

ANNEE 2022

# Sommaire

## Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

	Origine des données	Page
<b>I. Informations générales et synthétiques</b>		
A <a href="#">Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble</a>	Ordonnateur	5
B <a href="#">Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice</a>	Ordonnateur	6
C <a href="#">Liste des services individualisés dans un budget annexe</a>	Ordonnateur	7
D1 <a href="#">Détail des restes à réaliser - Dépenses</a>	Ordonnateur	8
D2 <a href="#">Détail des restes à réaliser - Recettes</a>	Ordonnateur	9
E <a href="#">Bilan synthétique</a>	Comptable	10
F <a href="#">Compte de résultat synthétique</a>	Comptable	11
<b>II. Exécution budgétaire</b>		
A <a href="#">Modalités de vote du budget</a>	Ordonnateur	12
<i>Vue d'ensemble</i>		
A1.1 <a href="#">Dépenses d'exploitation</a>	Ordonnateur	13
A1.2 <a href="#">Recettes d'exploitation</a>	Ordonnateur	14
A2.1 <a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Ordonnateur	15
A2.2 <a href="#">Recettes d'investissement</a>	Ordonnateur	16
<i>Vue détaillée</i>		
B1 <a href="#">Dépenses d'exploitation</a>	Comptable	17
B2 <a href="#">Recettes d'exploitation</a>	Comptable	19
C1 <a href="#">Dépenses d'investissement</a>	Comptable	20
C2 <a href="#">Recettes d'investissement</a>	Comptable	22
D1 <a href="#">Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles</a>	Ordonnateur	24
<b>III. États financiers</b>		
A <a href="#">Bilan</a>	Comptable	25
B <a href="#">Compte de résultat</a>	Comptable	30
<b>IV. États annexés</b>		
A Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>		

B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur
B1.3	État de la dette - Répartition par structure de taux	Ordonnateur
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur
B3.1	État des provisions et des dépréciations	Ordonnateur
B4	État des charges transférées	Ordonnateur
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur
B7.1	État des emprunts garantis	Ordonnateur
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur
B8.1	Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Ordonnateur
B8.2	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur
B8.3	État des contrats de partenariat public-privé	Ordonnateur
B8.4	État des autres engagements donnés	Ordonnateur
B8.5	État des engagements reçus	Ordonnateur
B9	État du personnel	Ordonnateur
B9.2	État du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Ordonnateur
B10	Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Ordonnateur
<i>C. États annexés budgétaires</i>		
C1.1	Équilibre budgétaire - Dépenses	Ordonnateur
C1.2	Équilibre budgétaire - Recettes	Ordonnateur
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur
<i>D. Autres éléments d'information</i>		
D1.1.1	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	Ordonnateur
D1.1.2	État de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur

Exercice 2022  
Envoyé en préfecture le 06/07/2023  
Reçu en préfecture le 06/07/2023  
Publié le  Page  
ID : 974-249740101-20230706-2023\_053\_CC\_3-DE

D1.2.1 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

Ordonnateur

D1.2.2 État de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

Ordonnateur

**V. Arrêté et signatures**

A [Arrêté et signatures](#)

Ordonnateur / Comptable

34

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE**

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	17 693 552,95	3 610 000,00	21 303 552,95
	Recettes réalisées (1)	B	9 877 008,75	3 953 027,62	13 830 036,37
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	15 537 312,58	3 983 357,28	19 520 669,86
	Dépenses réalisées (1)	E	8 477 421,90	1 061 107,75	9 538 529,65
	Restes à réaliser	F	16 891,79	0,00	16 891,79
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 399 586,85	2 891 919,87	4 291 506,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-2 156 240,37	373 357,28	-1 782 883,09
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	-756 653,52	3 265 277,15	2 508 623,63
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-16 891,79	0,00	-16 891,79
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-773 545,31	3 265 277,15	2 491 731,84

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

### DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 891 919,87
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	373 357,28
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	3 265 277,15
<b>Section d'investissement</b>	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 399 586,85
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 156 240,37
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	-756 653,52
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-16 891,79
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	-773 545,31
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET A**

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
			- - -			

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES**
**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>16 891,79</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 891,79
2182	Matériel de transport	16 891,79
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**  
**DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES**
**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

## Bilan synthétique (en milliers d'euros)

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>2 005,92</b>	Dotations	0,00
Terrains	3 300,14	Fonds globalisés	0,00
Constructions	12 342,52	Réserves	8 659,39
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	16 744,17	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	37 054,30	Report à nouveau (1)	373,36
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	2 891,92
Autres immobilisations corporelles	547,29	Subventions transférables	17 488,54
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>69 988,42</b>	Subventions non transférables	0,00
<b>Immobilisations financières</b>	<b>795,62</b>	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	28 681,02
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>72 789,96</b>	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>58 094,23</b>
Créances	2 801,44	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0,00</b>
Valeurs mobilières de placement	0,00	<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>17 256,70</b>
Disponibilités	82,19	Fournisseurs (2)	64,61
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	258,06
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 883,63</b>	<b>Total des dettes à court terme</b>	<b>322,67</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>17 579,36</b>
		<b>Comptes de régularisation</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>75 673,59</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>75 673,59</b>

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES****Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services	3 896,81	3 820,38
Autres produits		
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	3 896,81	3 820,38
Traitements, salaires, charges sociales	439,36	287,60
Achats et charges externes	312,03	762,02
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	12,55	7,75
Charges courantes non financières	763,95	1 057,37
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>3 132,86</b>	<b>2 763,01</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	297,16	317,41
<b>RESULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-297,16</b>	<b>-317,41</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>2 835,71</b>	<b>2 445,60</b>
Produits exceptionnels	56,21	
Charges exceptionnelles		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>56,21</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 891,92</b>	<b>2 445,60</b>

**II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
  - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires (délibération n° ..... du .....).



## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	169 168,00	47 191,13	7 054,51	54 245,64	32,07	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	771 690,00	709 702,35	0,00	709 702,35	91,97	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,38	0,00	0,38	3,80	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>940 868,00</b>	<b>756 893,86</b>	<b>7 054,51</b>	<b>763 948,37</b>	<b>81,20</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 66	Charges financières	340 000,00	244 818,74	52 340,64	297 159,38	87,40	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 430 868,00</b>	<b>1 001 712,60</b>	<b>59 395,15</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>74,16</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 552 489,28					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 552 489,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>1 001 712,60</b>	<b>59 395,15</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>26,64</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>1 001 712,60</b>	<b>59 395,15</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>26,64</b>	<b>0,00</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 610 000,00	1 744 740,85	2 152 071,00	3 896 811,85	107,94	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,05	0,00	1,05	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>1 744 741,90</b>	<b>2 152 071,00</b>	<b>3 896 812,90</b>	<b>107,94</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	56 214,72	0,00	56 214,72	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>1 800 956,62</b>	<b>2 152 071,00</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>109,50</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>1 800 956,62</b>	<b>2 152 071,00</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>109,50</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>373 357,28</b>					
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>1 800 956,62</b>	<b>2 152 071,00</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>109,50</b>	<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 057 718,65	36 262,42	3,43	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 527 612,38	283 951,68	18,59	16 891,79
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	11 416 381,55	7 079 480,94	62,01	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>14 001 712,58</b>	<b>7 399 695,04</b>	<b>52,85</b>	<b>16 891,79</b>
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	841 735,18	93,53	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	30 600,00	29 900,00	97,71	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>930 600,00</b>	<b>871 635,18</b>	<b>93,66</b>	<b>0,00</b>
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>14 932 312,58</b>	<b>8 271 330,22</b>	<b>55,39</b>	<b>16 891,79</b>
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	605 000,00	206 091,68	34,06	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>605 000,00</b>	<b>206 091,68</b>	<b>34,06</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>15 537 312,58</b>	<b>8 477 421,90</b>	<b>54,56</b>	<b>16 891,79</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>2 156 240,37</b>			
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 693 552,95</b>	<b>8 477 421,90</b>	<b>54,56</b>	<b>16 891,79</b>

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

### RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	5 743 315,46	885 094,05	15,41	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 006 925,19	3 000 000,00	99,77	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	5 785 823,02	5 785 823,02	100,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>14 536 063,67</b>	<b>9 670 917,07</b>	<b>66,53</b>	<b>0,00</b>
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 552 489,28			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	605 000,00	206 091,68	34,06	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 157 489,28</b>	<b>206 091,68</b>	<b>6,53</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>17 693 552,95</b>	<b>9 877 008,75</b>	<b>55,82</b>	<b>0,00</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>17 693 552,95</b>	<b>9 877 008,75</b>	<b>55,82</b>	<b>0,00</b>

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		12 059,74	12 059,74		
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		31 423,24	780,00	30 643,24	
6064	Fournitures administratives		679,23		679,23	
6137	Redevances droits de passage et servitudes diverses		14 876,00	3 188,00	11 688,00	
61523	Reseaux		6 228,70		6 228,70	
61551	Matériel roulant		525,81		525,81	
6226	Honoraires		69 054,99	67 554,99	1 500,00	
6231	Annonces et insertions		2 952,02	240,12	2 711,90	
6358	Autres droits		268,76		268,76	
total chapitre 011	Charges à caractère général	169 168,00	138 068,49	83 822,85	54 245,64	114 922,36
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		258 057,44		258 057,44	
6331	Versement mobilité		4 905,06		4 905,06	
6332	Cotisations versées au FNAL		1 226,31		1 226,31	
6336	Cotisations au Centre National et aux Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale		5 418,16		5 418,16	
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations		735,76		735,76	
6411	Salaires, appointements, commissions de base		271 849,04		271 849,04	
6413	Primes et gratifications		32 983,23		32 983,23	
64148	Autres indemnités et avantages divers		31 148,16		31 148,16	
6415	Supplément familial		2 511,78		2 511,78	
6451	Cotisations à l'URSSAF		52 665,05		52 665,05	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		41 785,10		41 785,10	
6454	Cotisations au Pôle Emploi		6 417,26		6 417,26	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	771 690,00	709 702,35		709 702,35	61 987,65
total chapitre 014	Atténuations de produits					
658	Charges diverses de gestion courante		0,38		0,38	

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,38		0,38	9,62
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>940 868,00</b>	<b>847 771,22</b>	<b>83 822,85</b>	<b>763 948,37</b>	<b>176 919,63</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		279 995,77		279 995,77	
66112	Intérêts - rattachement des icne		52 340,64	35 177,03	17 163,61	
total chapitre 66	Charges financières	340 000,00	332 336,41	35 177,03	297 159,38	42 840,62
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	150 000,00				150 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 430 868,00</b>	<b>1 180 107,63</b>	<b>118 999,88</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>369 760,25</b>
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 552 489,28				
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 552 489,28</b>				<b>2 552 489,28</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>1 180 107,63</b>	<b>118 999,88</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>2 922 249,53</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section d'exploitation</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>1 180 107,63</b>	<b>118 999,88</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>2 922 249,53</b>

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
70111	Ventes d'eau aux abonnés		6 759 656,11	3 028 701,26	3 730 954,85	
7084	Mise à disposition de personnel facturée		165 857,00		165 857,00	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	3 610 000,00	6 925 513,11	3 028 701,26	3 896 811,85	-286 811,85
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation					
7588	Autres		1,05		1,05	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante		1,05		1,05	-1,05
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>6 925 514,16</b>	<b>3 028 701,26</b>	<b>3 896 812,90</b>	<b>-286 812,90</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
778	Autres produits exceptionnels		56 214,72		56 214,72	
total chapitre 77	Produits exceptionnels		56 214,72		56 214,72	-56 214,72
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>6 981 728,88</b>	<b>3 028 701,26</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>-343 027,62</b>
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
<b>Total des recettes d'exploitation de l'exercice</b>		<b>3 610 000,00</b>	<b>6 981 728,88</b>	<b>3 028 701,26</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>-343 027,62</b>
<b>002 Résultat d'exploitation reporté</b>		<b>373 357,28</b>				
<b>Total des recettes de la section d'exploitation</b>		<b>3 983 357,28</b>	<b>6 981 728,88</b>	<b>3 028 701,26</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>30 329,66</b>

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2031	Frais d'études		12 195,57	10 845,57	1 350,00	
2033	Frais d'insertion		5 679,17		5 679,17	
2087	Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition		29 233,25		29 233,25	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	1 057 718,65	47 107,99	10 845,57	36 262,42	1 021 456,23
21351	Batiments d'exploitation		12 606,29	12 606,29		
21531	Réseaux d'adduction d'eau		22 650,54		22 650,54	
217351	Batiments d'exploitation		243 801,14		243 801,14	
217531	Réseaux d'adduction d'eau		17 500,00		17 500,00	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 527 612,38	296 557,97	12 606,29	283 951,68	1 243 660,70
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2312	Terrains		11 261,73	11 261,73		
2313	Constructions		3 288,17	3 288,17		
2315	Installations matériels et outillage techniques		67 711,01	33 788,30	33 922,71	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		6 944 427,98		6 944 427,98	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		101 130,25		101 130,25	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	11 416 381,55	7 127 819,14	48 338,20	7 079 480,94	4 336 900,61
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>14 001 712,58</b>	<b>7 471 485,10</b>	<b>71 790,06</b>	<b>7 399 695,04</b>	<b>6 602 017,54</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		841 735,18		841 735,18	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	900 000,00	841 735,18		841 735,18	58 264,82
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
261	Titres de participation		29 900,00		29 900,00	

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	30 600,00	29 900,00		29 900,00	700,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>930 600,00</b>	<b>871 635,18</b>		<b>871 635,18</b>	<b>58 964,82</b>
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>14 932 312,58</b>	<b>8 343 120,28</b>	<b>71 790,06</b>	<b>8 271 330,22</b>	<b>6 660 982,36</b>
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		206 091,68		206 091,68	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	605 000,00	206 091,68		206 091,68	398 908,32
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>605 000,00</b>	<b>206 091,68</b>		<b>206 091,68</b>	<b>398 908,32</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>15 537 312,58</b>	<b>8 549 211,96</b>	<b>71 790,06</b>	<b>8 477 421,90</b>	<b>7 059 890,68</b>
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 156 240,37				
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>17 693 552,95</b>	<b>8 549 211,96</b>	<b>71 790,06</b>	<b>8 477 421,90</b>	<b>9 216 131,05</b>

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1312	Région		126 442,01		126 442,01	
1317	Budget communautaire et fonds structurels		758 652,04		758 652,04	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	5 743 315,46	885 094,05		885 094,05	4 858 221,41
1641	Emprunts en euros		3 000 000,00		3 000 000,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 006 925,19	3 000 000,00		3 000 000,00	6 925,19
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
1068	Autres réserves		5 785 823,02		5 785 823,02	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	5 785 823,02	5 785 823,02		5 785 823,02	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>14 536 063,67</b>	<b>9 670 917,07</b>		<b>9 670 917,07</b>	<b>4 865 146,60</b>
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	2 552 489,28				
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		206 091,68		206 091,68	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	605 000,00	206 091,68		206 091,68	398 908,32
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>3 157 489,28</b>	<b>206 091,68</b>		<b>206 091,68</b>	<b>2 951 397,60</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>17 693 552,95</b>	<b>9 877 008,75</b>		<b>9 877 008,75</b>	<b>7 816 544,20</b>

## II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

## Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					
	Total des recettes de la section d'investissement	17 693 552,95	9 877 008,75		9 877 008,75	7 816 544,20



<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET A</b>	

Cet état ne contient pas d'information.



## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	876 107,70		876 107,70	1 928 128,68
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				41 525,28
Autres immobilisations incorporelles	1 137 425,38	7 616,70	1 129 808,68	
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
1) En toute propriété				
Terrains	112 851,96		112 851,96	3 300 141,88
Constructions	8 126 282,40	5 374 601,15	2 751 681,25	11 682 154,01
Constructions sur sol d'autrui				416 565,56
Installations, matériels et outillage techniques	11 340 545,00		11 340 545,00	15 604 159,41
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	353 055,07		353 055,07	547 289,89
Immobilisations corporelles en cours	4 193 899,79		4 193 899,79	29 974 818,47
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	3 187 289,92		3 187 289,92	
Constructions	20 756 739,77	11 582 465,86	9 174 273,91	
Constructions sur sol d'autrui	416 565,56		416 565,56	
Installations, matériels et outillage techniques	27 833 671,60	22 430 044,68	5 403 626,92	1 099 861,97
Autres immobilisations corporelles	198 752,42	4 517,60	194 234,82	
Immobilisations en cours	32 860 399,62		32 860 399,62	
3) Reçues en affectation ou en concession				

## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations	795 619,00		795 619,00	765 719,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
<b>TOTAL I</b>	<b>112 189 205,19</b>	<b>39 399 245,99</b>	<b>72 789 959,20</b>	<b>65 360 364,15</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances</b>				
<b>Créances</b>				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	2 152 071,01		2 152 071,01	3 037 086,27
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	483 515,00		483 515,00	166 508,10
<i>Créances diverses</i>				
Créances sur l'état et les collectivités publiques	165 857,00		165 857,00	1 656 639,07
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				

## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances				133 301,21
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>82 187,66</b>		<b>82 187,66</b>	<b>11 345,36</b>
<b>Avances de trésorerie</b>				
<b>Charges constatées d'avance</b>				
<b>TOTAL II</b>	<b>2 883 630,67</b>		<b>2 883 630,67</b>	<b>5 004 880,01</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
<b>TOTAL III</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>115 072 835,86</b>	<b>39 399 245,99</b>	<b>75 673 589,87</b>	<b>70 365 244,16</b>

## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds internes</b>		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	28 681 015,15	28 688 691,14
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	8 659 389,49	2 873 566,47
Report à nouveau (1)	373 357,28	3 713 580,01
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	2 891 919,87	2 445 600,29
Subventions d'investissement	17 488 544,18	16 595 774,13
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds</b>		
Fonds globalisés		
Droits de l'affectant		
<b>TOTAL I</b>	<b>58 094 225,97</b>	<b>54 317 212,04</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II</b>		
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	17 204 356,86	15 046 092,04
Emprunts et dettes financières divers	52 340,64	35 177,03
Crédits et lignes de trésorerie		
<b>Avances</b>		
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 054,51	83 822,65

## III – ÉTATS FINANCIERS

## Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Dettes fiscales et sociales		80 625,68
Autres		
<b>Dettes diverses</b>		
Fournisseurs d'immobilisations	57 553,33	218 273,51
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	258 057,44	460 215,12
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>17 579 362,78</b>	<b>15 924 206,03</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>		
Recettes à classer ou à régulariser	1,12	123 826,09
Écart de conversion - Passif		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1,12</b>	<b>123 826,09</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>75 673 589,87</b>	<b>70 365 244,16</b>

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

### III – ÉTATS FINANCIERS

#### Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>		
<i>Divers</i>	3 896 811,85	3 820 379,11
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	1,05	0,89
<b>TOTAL I</b>	<b>3 896 812,90</b>	<b>3 820 380,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	312 034,32	762 017,18
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>	12 285,29	6 686,71
<i>Autres</i>	268,76	1 068,00
Salaires et traitements	338 492,21	224 592,36
Charges sociales	100 867,41	63 006,65
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		

**III – ÉTATS FINANCIERS****Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres charges	0,38	1,86
<b>TOTAL II</b>	<b>763 948,37</b>	<b>1 057 372,76</b>
<b>A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>3 132 864,53</b>	<b>2 763 007,24</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	297 159,38	317 406,95
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>297 159,38</b>	<b>317 406,95</b>
<b>B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>-297 159,38</b>	<b>-317 406,95</b>
<b>A + B - RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 835 705,15</b>	<b>2 445 600,29</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	56 214,72	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		

**III – ÉTATS FINANCIERS****Compte de résultat (en euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>TOTAL V</b>	<b>56 214,72</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>56 214,72</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>3 953 027,62</b>	<b>3 820 380,00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>	<b>1 061 107,75</b>	<b>1 374 779,71</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 891 919,87</b>	<b>2 445 600,29</b>

## État des Contrôles du Compte Financier

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023 Exercice 2022  
Reçu en préfecture le 06/07/2023  
Publié le   
ID : 974-249740101-20230706-2023\_053\_CC\_3-DE



**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Date d'édition : 31/05/2023

**Comptable(s)**

M GILLES LE PODER

du 01/01/2022

**Ayant exercé au cours de la gestion**

au 31/05/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Il convient de poursuivre les travaux d'ajustement de l'actif et notamment de procéder aux amortissements obligatoires.**ROUAIX Laurence (1017735084-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DRFiP DE LA REUNION, le 01/06/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**LE PODER Gilles (1004311571-0), CSC des Finances Publiques de 1ère catégorie****A LE PORT, le 05/06/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/06/2023 par l'organe délibérant.

**SERAPHIN EMMANUEL (eseraphin-xt), Président du TCO****A LE PORT, le 04/07/2023**



## IV – ANNEXES

## PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

## 1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	176 940 069,19	144 208 876,87	0,00	144 208 876,87
RECETTES	176 940 069,19	183 557 187,01	0,00	183 557 187,01
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	70 381 911,65	52 145 899,76	1 773 237,27	53 919 137,03
RECETTES	70 381 911,65	34 175 400,21	0,00	34 175 400,21

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

## BUDGET Gemapi / Numéro SIRET : 24974010100053

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	9 354 087,53	1 327 162,17	0,00	1 327 162,17
RECETTES	9 354 087,53	8 451 962,01	0,00	8 451 962,01
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	12 852 659,00	10 738 927,93	32 681,76	10 771 609,69
RECETTES	12 852 659,00	3 697 994,24	0,00	3 697 994,24

## BUDGET Assainissement / Numéro SIRET : 24974010100061

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	8 905 360,54	1 669 907,94	0,00	1 669 907,94
RECETTES	8 905 360,54	8 676 703,67	0,00	8 676 703,67
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	9 784 199,96	4 579 071,71	0,00	4 579 071,71
RECETTES	9 784 199,96	3 017 341,05	0,00	3 017 341,05

## BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24974010100079

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	3 983 357,28	1 061 107,75	0,00	1 061 107,75
RECETTES	3 983 357,28	4 326 384,90	0,00	4 326 384,90
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	17 693 552,95	10 633 662,27	16 891,79	10 650 554,06
RECETTES	17 693 552,95	9 877 008,75	0,00	9 877 008,75

## BUDGET Régie des Ports de Plaisance / Numéro SIRET : 24974010100046

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	4 450 168,78	3 585 152,06	0,00	3 585 152,06
RECETTES	4 450 168,78	4 128 852,32	0,00	4 128 852,32
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 302 901,30	258 933,48	136 075,20	395 008,68
RECETTES	1 302 901,30	813 796,08	0,00	813 796,08

- (1) Cumul du BP, BS et DM.  
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

### 3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	203 633 043,32	151 852 206,79	0,00	151 852 206,79
RECETTES	203 633 043,32	209 141 089,91	0,00	209 141 089,91
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	112 015 224,86	78 356 495,15	1 958 886,02	80 315 381,17
RECETTES	112 015 224,86	51 581 540,33	0,00	51 581 540,33
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	315 648 268,18	230 208 701,94	1 958 886,02	232 167 587,96
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	315 648 268,18	260 722 630,24	0,00	260 722 630,24

- (1) Cumul du BP, BS et DM.  
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE

## DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>21 010 941,22</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					21 010 941,22									
1354316	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/09/2010	01/01/2020	01/03/2020	2 854 658,48	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,360	EUR	T	C	O	A-1
1354318	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/06/2013	01/01/2020	01/06/2020	9 400 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	S	C	O	A-1
2077-2079	Agence France Locale	18/02/2022	01/12/2022	20/03/2023	3 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,100	0,100	EUR	X	C	O	A-1
CRE 1714 02V	Agence Française de Développement	01/01/2020	01/01/2020	31/08/2021	1 300 000,00	V	(Euribor 6M + 1)-Floor -0.75 sur Euribor 6M	0,000	0,000	EUR	S	C	O	A-1
CRE1439 01 Y	Agence Française de Développement	13/08/2009	01/01/2020	31/03/2020	2 096 282,74	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,378	EUR	S	P	O	A-1
CRE1714 01	Agence Française de Développement	06/07/2018	01/01/2020	31/01/2020	2 360 000,00	V	(Euribor 6M + 1.09)-Floor -0.84 sur Euribor 6M	0,739	0,751	EUR	S	C	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
<b>Total général</b>					<b>21 010 941,22</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		17 204 356,82					841 735,18	279 995,77	0,00	57 429,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 204 356,82					841 735,18	279 995,77	0,00	57 429,44
1354316	N	0,00	A-1	2 478 220,03	19,67	F	Taux fixe à 3.36 %	3,310	125 479,48	84 841,62	0,00	6 624,82
1354318	N	0,00	A-1	8 200 000,00	20,42	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret	1,605	400 000,00	126 764,29	0,00	18 042,08
2077-2079	N	0,00	A-1	3 000 000,00	19,98	V	A(Préfixé) (Euribor 3M + 0.1)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,084	0,00	0,00	0,00	5 153,42
CRE 1714 02V	N	0,00	A-1	0,00	16,16	V	(Euribor 6M + 1)-Floor -0.75 sur Euribor 6M	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CRE1439 01 Y	N	0,00	A-1	1 538 768,35	6,75	F	Taux fixe à 3.35 %	3,342	192 045,18	56 387,24	0,00	12 887,19
CRE1714 01	N	0,00	A-1	1 987 368,44	15,58	V	(Euribor 6M + 1.09)-Floor -0.84 sur Euribor 6M	1,065	124 210,52	12 002,62	0,00	14 721,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>17 204 356,82</b>					<b>841 735,18</b>	<b>279 995,77</b>	<b>0,00</b>	<b>57 429,44</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX

## REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 204 356,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

(1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIÉS AU COURS DE L'ANNÉE

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AU****B1.9****AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES  
AMORTISSEMENTS

B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	CONSTRUCTION/SOL D'AUTRUI	0	01/01/2000
L	AMENAGEMENT BAT EXPLOITATION	0	01/01/2000
L	FRAIS D'ETUDES	0	01/01/2000
L	LOGICIELS	0	01/01/2000
L	FRAIS ETUDES ET INSERTION_MAD	0	01/01/2000
L	RESEAUX D'ADDUCTION EAU	0	01/01/2000
L	MAD AMENAG TERRAINS NUS	0	01/01/2000
L	BATIMENT EXPLOITATION	0	01/01/2000
L	INSTALLAT° COMPLEXES SPECIALISES	0	01/01/2000
L	AUTRES MAT. CORPELLES	0	01/01/2000
L	INST. MATERIELS TECHNIQUES	0	01/01/2000
L	AUTRES IMMO. CORP. RECUES EN MAD	0	01/01/2000
L	MATERIEL INDUSTRIEL	0	01/01/2000
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	0	01/01/2000
L	INSERTIONS D'AVIS	0	01/01/2000
L	INTALLAT°/BATIMENTS PUBLICS	0	01/01/2000
L	MAT DE TRANSPORT	0	01/01/2000
L	RESEAUX ADDUCTION EAU	0	01/01/2000

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES

B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

SLOW

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TR

B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

B7.1

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

SLOW

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTE  
EMPRUNTS GARANTIS**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B8.1****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE****B8.2**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



**IV – ÉTATS ANNEXÉS**

**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)**

**B8.3**

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS

B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>3 149 400,00</b>	<b>3 089 600,00</b>	<b>29 900,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>3 149 400,00</b>	<b>3 089 600,00</b>	<b>29 900,00</b>
2021	Participation : apport en capital	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	5	A	149 400,00	89 600,00	29 900,00
2022	Garantie à première demande	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	20	A	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>3 149 400,00</b>	<b>3 089 600,00</b>	<b>29 900,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS

B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>	<b>2,00</b>	<b>6,00</b>	<b>8,00</b>
Assistant(e)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé d'opérations	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de cellule - suivi exploitation	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>9,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9,00</b>	<b>3,00</b>	<b>6,00</b>	<b>9,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

## B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B8.1

## ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Assistant(e)	C	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
Chargé d'opérations	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
Chargé d'opérations	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
Ingénieur	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
Responsable de cellule - suivi exploitation	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
Technicien	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



## IV – ÉTATS ANNEXÉS

### B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA C L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

**B9.2**

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DAN  
PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/02/2022 - GARANTIE A PREMIERE DEMANDE	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION	3 000 000,00
<b>Autres</b>				
15/02/2021 - TITRES DE PARTICIPATION	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIETE TERRITORIALE	SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION	29 900,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS  
DÉPENSES

C1.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>900 000,00</b>	<b>I 841 735,18</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>900 000,00</b>	<b>841 735,18</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	841 735,18
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>841 735,18</b>	<b>16 891,79</b>	<b>2 156 240,37</b>	<b>3 014 867,34</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS  
RECETTES

C1.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 552 489,28</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>2 552 489,28</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 552 489,28	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 785 823,02</b>	<b>5 785 823,02</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 3 014 867,34</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 5 785 823,02</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 2 770 955,68</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

SLOW

C2.1

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS****C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS****C2.2****C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION****D1.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT****D1.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DE  
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION  
D'EXPLOITATION****D1.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ÉTATS ANNEXÉS****D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION D  
RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION  
D'INVESTISSEMENT****D1.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.